

Association

reconnue d'intérêt général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Janvier 2020 Numéro 28

Des nouvelles du bercail paysan

Notre association est soutenue par

Dans ce numéro Voeux 1 Alter'incub rdv individuel 2 Aménagement du poulailler 4 Travail sur la charte 4 Forum extraordinaire 5 France 3 7 Alter'incub collective 8 Indivision riban 9 Association St Agnès 9 La ferme 10





Le bercail paysan vous souhaite...



MEILLEURS VOEUX pour l'année 2020



Notre rendez-vous individuel avec Claire, notre référente Alter'Incub. le 3 décembre 2019

<u>Etaient présents</u>: Pour Alter'Incub: Claire Cristovao; pour le Bercail Paysan: Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier – Jean-Yves Morgantini.

Nous faisons <u>le point sur la journée collective du 26 novembre</u> à laquelle Raymond et Martine ont participé. Globalement, nous avons l'impression que les outils proposés nous permettent de reformuler et d'écrire différemment des éléments que nous avions déjà envisa-

gés dans nos réflexions précédentes. Toutefois, Raymond pense que cela nous aide à poser les choses. Claire pense que cela nous aide également à avoir une vision commune du projet.

Point avec Claire sur les rendez-vous que nous avons eu au mois de novembre. Nous revenons rapidement sur notre passage dans les médias locaux. Nous l'informons que nous avons demandé à la société Alpes contrôle de nous faire une lecture expliquée du document de diagnostic ERP qui a été réalisé sur la ferme et la maison pour estimer les travaux qu'il est obligatoire de réaliser et ceux pour lesquels nous pouvons demander une dérogation.

Se pose la question du financement et de l'assurance des investissements que l'association peut faire sur la ferme, comme le poulailler par exemple. C'est un cas d'autant plus particulier que ce poulailler est mobile et qu'il ne peut donc pas être considéré comme du foncier au même titre que les bâtiments et les terres qui appartiendront à Terre de Liens. Se pose aussi la question du financement et de l'assurance des travaux ERP ? Là encore, il faudrait pouvoir contacter un avocat spécialisé. Claire se demande si nous n'aurions pas intérêt à créer une association « chapeau » qui engloberait le Bercail Paysan et la Ferm'Avenir du bercail. La charte, qui est en cours de rédaction entre les deux structures, pourrait servir de statuts. On pourrait même envisager d'y intégrer Terre de liens en tant que propriétaire. Là encore, un conseil juridique serait intéressant.

Anne-Françoise présente le travail qu'elle a réalisé suite aux journées de formation collective d'octobre. Celui-ci présente les deux Domaines d'Activité Stratégique (=DAS) que nous souhaitons développer : l'accueil à la journée et l'accueil résidentiel. Le plan de développement que nous poursuivons actuellement est axé sur le DAS1. Claire trouve que le cadre de référence qu'a défini Anne-Françoise est trop concret. Il a plus pour objectif de mettre en évidence nos valeurs, notre philosophie. Elle nous conseille de nous positionner dans notre environnement concurrentiel. C'est-à-dire par rapport à des personnes qui présentent le même type de service. Elle nous conseille d'aller plus loin dans la définition de la manière dans laquelle on s'inscrit dans le marché concurrentiel. Elle pense que c'est important de définir notre stratégie commerciale pour nos financeurs.

Nous revenons sur l'arborescence des parties prenantes de notre projet. Cela faisait partie des objectifs que nous nous étions fixés à la précédente réunion. Raymond et Martine ont réfléchi à un document qui a été validé avec Anne-Françoise. Nous prenons le temps de le regarder ensemble pour expliquer la façon dont nous l'avons construit. Claire constate que nous avons fait une image des parties prenantes telles qu'elles sont aujourd'hui. Nous devrions ajouter les parties prenantes que nous n'avons pas encore contactées, pas encore rencontrées mais qu'il serait important d'ajouter à notre cercle. Claire nous rappelle qu'une partie prenante est une personne avec qui il est intéressant de co-construire et qui, à un moment ou un autre, peut prendre des décisions qui auront un impact sur notre projet.

Claire nous alerte sur le temps que nous passons à la mise en œuvre du projet. Il est important de se ménager pour ne pas craquer. On entreprend à titre associatif, mais nous avons tous notre emploi par ailleurs. Raymond rappelle la force du collectif. Nous pensons qu'il faut qu'il y ait un accueil en journée qui ouvre en avril, car cela fait 3 ans que l'on travaille et on a besoin de voir démarrer une activité pour concrétiser, en partie, l'aboutissement de cet investissement. Anne-François indique que l'on est même prêt à faire de la désobéissance civile sur certains aspects s'il existe des vides juridiques. Claire pense que l'on peut prendre des risques mais que cette prise de risque doit être mesurée, pour la pérennité de l'activité.

Pour nous, il y a urgence à être dans l'expérimentation. Claire pense qu'il faut une entrée progressive dans l'activité. De son point de vue, passer de rien à tout, c'est risqué. Pour elle, commencer directement à temps plein, c'est mettre Chantal dans une position inconfortable. Elle pourrait commencer par proposer de l'accueil 1, puis 2, puis 3 jours par semaine sans quitter son poste actuel.

Nous reparlons de la coopérative d'activités et d'emploi. Claire nous a déjà parlé, lors de notre précédente rencontre, de cette alternative au groupement d'employeur pour sécuriser l'emploi de Chantal. Chantal aurait le statut d'Autoentrepreneur, et adhérerait à une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) qui lui permettrait de conserver les avantages du salariat (pour un coût correspondant à 3 à 4% de son Chiffre d'Affaire). Les CAE sont territorialisées au niveau du département. C'est un type de portage salarial. Cela peut être intéressant au cours d'une phase d'expérimentation. Son employeur actuel n'est pas concerné. Il n'a même pas besoin d'être informé. Claire va creuser ce point et nous envoie des informations sur les CAE.

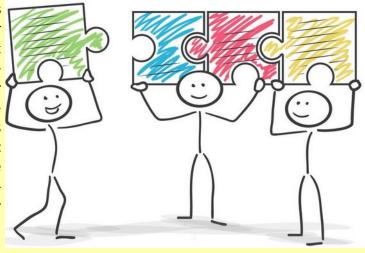
Concernant la gouvernance de l'association, nous devons poursuivre le travail de réflexion. Anne-Françoise et Raymond vont participer à la prochaine journée collective sur ce thème. Anne-Françoise a créé un support pour nous aider à formaliser ce point. Il faut qu'on le complète de façon collective, peut être au prochain conseil d'administration. Jean-Yves nous a proposé de travailler sur des fiches de poste ou des fiches mission pour la salariée, mais aussi pour les administrateurs. Claire nous invite à commencer par l'opérationnel en faisant la fiche poste de Chantal.

Claire nous demande si nous avons avancé sur le qualificatif « thérapeutique ». Anne-Françoise lui lit le message d'un psychologue émérite qu'elle a contacté. Ce terme ne revêt pas de caractère légal (ce n'est pas protégé, pas de définition juridique), rien ne nous empêche de l'utiliser si on définit bien en quoi les activités que l'on propose sont thérapeutiques. On peut l'utiliser si cela présente des bienfaits pour notre image. Jean-Yves pense que l'on peut utiliser les deux qualificatifs : social et thérapeutique. Cela peut être un argument « commercial » pour obtenir des subventions par les institutionnels.

Claire nous informe qu'elle a lancé notre mission « modèle économique » par un consultant. Cette mission est financée par Alter'Incub dans le cadre de notre pré-incubation. Elle a choisi « Katalyse » qui est un assez gros groupe (25 consultants, spécialiste des PME) et qui est surtout centré sur le développement stratégique de projets complexes. Le consultant doit nous aider à finaliser notre modèle économique. Il va vérifier que notre modèle a du sens et qu'il est pérenne dans le temps. La mission porte sur 3 jours de consultant que l'on verra 2 fois.

Nous discutons des financements possibles potentiels pour le Bercail. Martine a fait une carte mentale récapitulant les différents financeurs possibles. On aimerait définir une stratégie de contact des différents financeurs, plutôt que d'aller dans tous les sens comme on fait actuellement. Anne-Françoise indique que l'on est dans une vraie ambiguïté, car on demande des financements alors qu'on ne fonctionne pas encore. Claire nous indique que pour les grandes entreprises, cela peut rentrer dans leur politique RSE

(Responsabilité Sociétale des Entreprises). Solliciter les entreprises locales, cela permet de recueillir des plus petites sommes, mais cela a l'avantage de renforcer notre stratégie en local. Il nous semble aussi important de surfer sur notre médiatisation actuelle. On peut décider d'aller chercher des petites sommes en local pour faire les travaux d'ERP pour commencer l'expérimentation (on solliciterait les fondations et les institutionnels dans un deuxième temps, quand on aura démarré et qu'on pourra justifier les sommes demandées). Pour le moment, on est un peu dans l'attente, car notre stratégie de financement dépend de notre relation à venir avec l'indivision Riban pour la location de la maison.



Les 4 et 5 décembre 2019, un chantier collectif pour l'aménagement intérieur du poulailler



Le mois dernier, nous vous avions informés que le poulailler est assemblé, et que les pondoirs étaient arrivés en kit. Montés par Romain, ils ont été installés lors de ce chantier collectif auquel ont participé François, Raymond et Romain. Un grand merci, car il n'était pas facile de les installer dans la paroi intérieure du poulailler pour qu'ils soient, d'un côté, accessibles aux poules et de l'autre côté, accessibles aux personnes accueillies qui

œufs. Suite à ce

chantier, Raymond

et Romain ont finalisé l'installation électrique et l'arrivée d'eau. Le poulailler est donc prêt pour accueillir les poules qui devraient arriver mi-janvier.

Encore un grand merci aux administrateurs de la Caisse d'épargne de Voiron-Saint-Marcellin qui ont soutenu notre projet et permis le financement de ces installations. Un merci tout particulier à Monsieur Didier Maurin qui est l'administrateur qui a présenté notre projet.







Vendredi 6 décembre 2019, Travail sur la charte entre la Ferm'Avenir du Bercail et le Bercail paysan

Dans le journal du Bercail n°21, de juin 2019, nous vous faisions part de notre première séance de travail avec Lise Escalier, technicienne de la chambre d'agriculture de l'Isère, qui nous a accompagnés dans le travail de rédaction de la charte d'échanges entre l'association et la ferme. Cette charte définit nos valeurs, nos engagements, nos choix de fonctionnement. Elle sera évolutive selon nos besoins. Le vendredi 6 décembre, nous avons poursuivi et finalisé ce travail. Etaient présents, Romain, l'agriculteur de la Ferm'Avenir ; Chantal, éducatrice technique spécialisée qui encadrera les ateliers ; Anne-Françoise et Raymond pour l'association. Notons également la présence de Claire Cristovao, notre référente Alter'Incub.



A l'issue de cette deuxième séance de travail, Lise Escalier s'est engagée à finaliser l'écriture de la charte telle qu'elle a été construite par le groupe. Elle sera signée par l'ensemble des parties. Il a également été décidé la création d'un comité de pilotage qui se réunira pour la première fois le 14 janvier 2020.

Lundi 9 décembre 2019, Forum Extraordinaire, organisé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation de la journée

Raymond Riban et Jean-Yves Morgantini ont participé à ce Forum régional, invités par madame Chaix, au titre du Bercail Paysan.

La journée s'est déroulée en deux temps. Tous les deux ont participé à la séance plénière qui a eu lieu le matin. Puis, ils se sont séparés l'après-midi, pour participer à deux ateliers.



Compte rendu de la plénière :

Bilan de la Loi de 2005

Elle a permis:

- ⇒ une simplification des démarches administratives
- ⇒ une amélioration de l'accessibilité, pas seulement en terme de largeur de portes mais aussi en largeur d'esprit.
- ⇒ la prise en considération plutôt que la compassion

Elle a été rendue nécessaire par la transposition de la directive européenne sur l'égalité de traitement dans le domaine de l'emploi et de la citoyenneté. C'est à l'Europe que l'on doit notre mise en mouvement, la mise sur le même plan de tous les handicaps. Les améliorations apportées pour les handicapés bénéficient à tout le monde. Prendre l'habitude de considérer que les besoins des handicapés font partie des besoins de la société dans son ensemble. Cette loi a été forte mais attention, certaines choses sont déjà en train d'être détricotées (par ex. les accès dans l'immobilier).

- \Rightarrow des réalisations importantes :
 - La création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), interlocuteurs uniques avec pour mission d'accompagner le projet de vie.
 - l'accessibilité
 - l'accueil à l'école avec tous les autres enfants (avec AVS)

\Rightarrow les limites :

- l'emploi est toujours difficile
- on est passé de l'intégration à l'inclusion mais c'est toujours une différenciation
- la mobilisation doit être rappelée et amplifiée (reculades), menace de réduction de 40% du budget national.
- faire reconnaître le métier des personnes qui accompagnent
- les étudiants sourds se plaignent du manque d'interprètes dans les formations mais aussi à la TV.
- le handicap fait encore peur, il y a le handicap visible (montrable) et celui qui reste dans les familles.

Enjeux européens :

La commission européenne prête une oreille attentive aux handicapés.

Mais on ne peut pas conserver ses droits (tiers personne par ex.) quand on va à l'étranger, pas de prise en charge.

Perspectives d'avenir :

Dans le Monde, 1 milliard de personnes est en situation de handicap Faire toute sa place à la technologie pour améliorer l'autonomie. Le Forum Extraordinaire est une journée de concertation organisée par la Région sur la question du handicap.

Les objectifs de cette journée de concertation organisée à l'Hôtel de Région de Lyon sont multiples : améliorer les échanges entre les acteurs économiques et ceux qui œuvrent pour l'inclusion des personnes en situation de handicap au quotidien, mettre en relation les acteurs du monde du handicap, les porteurs de projets, les usagers...

Le fil rouge 2019 de cette journée d'échanges était « 15 ans après la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, quel bilan? Faut-il une nouvelle loi 2.0 ? ». Le président de la Région, Laurent Wauquiez, et Sandrine Chaix, conseillère spéciale au handicap, ont accueilli le temps de la plénière Marie-Anne Montchamp, Présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et ancienne secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Sur un format participatif et contributif, l'enjeu était de faire le bilan des avancées de cette loi de 2005, de prendre connaissance de ce qui existe ailleurs en Europe et de s'en inspirer.

Suite de l'article sur le Forum Extraordinaire organisé par la région

<u>Présentation de 2 projets</u> <u>innovants :</u>

<u>- Dowino</u>: créateur de serius game (jeux vidéo à but cons-



tructif). Projet : pour les aveugles, créer un jeu de réalité virtuelle uniquement avec un environnement sonore 3D ; en co-conception avec les aveugles.

Innovation technologique = VR sonore en 3D

Innovation d'usage = co-conception Innovation sociale = inclusion des non-voyants

- AMIKEO :

création d'un logiciel sur tablette qui soit un outil



de compensation pour développer l'autonomie. 10 modules personnalisables pour des pictogrammes, loisirs, jeux, apprentissage... qui puissent remplacer (tout ou partie) la personne accompagnante.

Co-conception avec plusieurs associations et familles pour l'élaboration, le testage et l'évaluation.





CR Atelier 1 : appel à projet « Innover pour compenser le handicap et améliorer les conditions de vie des personnes handicapées au quotidien »

<u>Présentation du cadre de l'appel à</u> projet :

Ouvert à toutes formes d'expérimentation innovantes susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Les expérimentations proposées devront favoriser les partenariats, la co-construction entre les acteurs, en développant ou mettant en œuvre des méthodologies,



des technologies, des services en **lien étroit avec les usagers concernés**, et dans le but d'améliorer concrètement leur quotidien.

Porteurs de projet possibles : associations, entreprises, collectivités locales. ; Aide pour financer des investissements ;Minimum de **20% d'autofinancement**; Subvention **plafonnée à 100 000 euros** par projet. Appel à projet permanent, pas de date butoir, les projets sont déposés au fil de l'eau et sont examinés aux sessions d'avril et de septembre.

Critères de sélection : - Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets, - La pertinence du partenariat proposé, le mode de gouvernance retenu et l'intégration du projet dans le contexte local (mobilisation de plusieurs acteurs à l'échelle régionale ou locale dans la conception et la réalisation du projet, implication d'entreprises, associations, collectivités...), - Le caractère innovant que ce soit par la mise en œuvre de méthodologies ou de technologies innovantes ; la pertinence du projet au regard de l'existant sur le territoire concerné, - La qualité de l'organisation du projet : adéquation du programme de travail et du budget avec les objectifs du projet (méthodologie du projet, définition des jalons, des résultats intermédiaires et des livrables), - Le modèle économique de l'action attestant de sa pérennité à moyen terme sera étudié : la solidité du plan de financement du projet et la robustesse financière des partenaires, notamment la capacité financière à mener le projet, - La maturité du projet : faisabilité d'un démarrage du projet au plus tôt et dans tous les cas dans l'année suivant la prise de décision régionale, - Le potentiel de transférabilité et de reproductibilité de l'expérimentation développée au regard des coûts induits, de la complexité de mise en place et à travers les retours d'expérience envisagés et la communication associée, - Le projet doit intégrer un volet communication mentionnant le soutien régional. A cette fin, les différents supports de communication de la Région pourront être utilisés (réseaux sociaux, site internet, etc...). Un appui sur les réseaux des acteurs locaux (cluster, pôles de compétitivité, fablab) pourra être utilisé pour diffuser l'information, - Le caractère incitatif du soutien régional, -La qualité de présentation du dossier.

<u>Dépenses éligibles</u>: Coûts directs uniquement relevant de l'investissement: - Prestations de maîtrise d'œuvre et d'étude, investissement matériel, numérique, aménagement... - Salaires, dès lors que la structure dispose d'une comptabilité analytique, pour pouvoir présenter un décompte des montants affectés au projet et démontrer que le développement de logiciels ou produits constitue un investissement pour elle.

Suite de l'article sur le Forum Extraordinaire organisé par la région

CR Atelier 2:

Cet atelier avait plusieurs thèmes de travail :

- ⇒ la sexualité des handicapés : tout un travail de réflexion a pris en compte les besoins, les désirs et qui a poser des liens entre ces ressentis. Le monde des personnes ordinaires doit pouvoir aider les personnes handicapées dans leurs recherches, sans tabous et non dit.
- ⇒ la communication : la participation des personnes handicapées dans des pièces de théâtre, ou dans des films. Là aussi, les représentants de la société doivent laisser une place active aux personnes handicapés.
- ⇒ L'inclusion dans le monde professionnel : comment aider une personne handicapés à faire sa place dans une équipe au sein d'une entreprise. Il est apparu que le patron, le chef de service, les collègues de poste doivent prendre le temps d'expliquer et de s'assurer que la personne handicapée a bien compris sa mission surtout quand elle a des problèmes de langage ou qu'elle est sourde et/ou muette.

Tout en chacun doit faire attention ,anticiper et s'impliquer pour qu'une bonne convivialité perdure entre salariés, comme dans la vie de tous les jours



Le Bercail sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEMBLE C'EST MIEUX!

L'émission solidaire, du lundi au vendredi à 10h45



Le 9 décembre 2019, Romain et Martine ont été reçus dans les locaux de France 3 Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.

Après un rapide passage au maquillage, ils ont rejoint le plateau de l'émission « ensemble c'est mieux ». L'émission est enregistrée, mais dans les conditions du direct. C'est environ 45 minutes qui s'enchaînent avec des temps d'échange et d'intervention sur le plateau, entrecoupés par des sujets filmés.

Romain et Martine ont été invités à présenter le projet du bercail paysan.

L'animatrice leur a posé des questions pour un échange vivant, pendant que quelques photos illustrant notre projet étaient projetées en fond.

Nous sommes ravis de voir que le projet de Bercail éveille l'intérêt des médias.

L'émission a été diffusée le mardi 17 décembre 2019, à 10h45.

Si vous le souhaitez, vous trouverez, dans le message d'envoi du journal par mail, un lien vous permettant de visualiser la séquence concernant le Bercail.



Quand entraide et solidarité tissent le lien du quotidien près de chez nous. Du sourire, des rencontres, des invités et des échanges de bons-plans. Tous les jours, les habitants des régions posent des questions sous la forme de vidéos-selfie et nos invités les dépannent en direct, mettent en relation et donnent les solutions les plus proches. Emploi, santé, environnement, logement, économie, bienêtre, beauté, tendance... Et même la cuisine sous forme d'astuces faciles à reproduire chez soi. Tous les sujets de la vie quotidienne sont abordés dans la bonne humeur et un esprit solidaire. Présentée par Carinne Teyssandier

Un accompagnement adapté à nos besoins

Alter'Incub, c'est plus qu'un réseau de partenaires et un hub d'accès à des dispositifs d'aide et de financements. L'incubateur nous propose un parcours de 18 mois d'accompagnement gratuit.

Son offre de services s'articule autour de 2 axes forts : les modèles économiques innovants et la gouvernance multipartenariale.



Participants: Raymond RIBAN - Anne-Françoise BERGER

Cette 5^{ème} journée, dont la thématique était « la gouvernance », a été animée par Barbara Blin Barrois, spécialisée, notamment, dans le conseil aux dirigeants dans l'entrepreneuriat social.

Ce thème de formation nous intéressait particulièrement. Nous sommes actuellement en réflexion, au sein du bureau, pour savoir comment articuler la gouvernance du Bercail dès avant l'ouverture de l'accueil en journée.

Il nous a été proposé de réfléchir, tout d'abord, sur notre écosystème multipartenarial à l'aide d'un schéma d'analyse stratégique. L'objectif étant d'établir une photographie à l'instant T des différents acteurs qui gravitent autour du métier et de la mission du Bercail (acteurs dits « contraignants » / contributeurs / concurrents / substituts / promoteurs / clients...). Puis, nous avons travaillé sur la notion de multisociétariat qui est l'ossature principale et incontournable d'un projet d'innovation sociale. Nous avons particulièrement

approfondi la notion de « partie prenante » par rapport à celle « d'associé » et de « partenaire », et essayé de définir qui cela pourrait/devrait être, avec quel lien et pour quels intérêts pour chacun. De plus, nous avons eu un temps pour comprendre la différence entre les concepts de gouvernance, de management et de pilotage.

A la suite de quoi, nous avons pu dessiner la gouvernance de notre association. Notre schéma a été validé par notre formatrice et nous le soumettrons pour validation ou modification, lors de notre prochaine rencontre du 14 janvier, à Claire Cristovao, notre consultante Alter Incub, Romain et

Chantal, ainsi qu'au prochain conseil d'administration.



PILOTAGE:
VOIR TABLEAU PLOTAGE ET RICHES DE POSTE

ASSOCIATION CHAPEAU POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LE BERCAIL ET L'EXPLOITATION
> FAIRE VALIDER PAR UN JURISTE LA NECESSITE DE CETTE STRUCTURE

COMITE DE PILOTAGE
TDL - BERCAIL - EXPLOITANT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Charte entre le Bercail et l'exploitation, inscrite dans les statuts du Bercail
+
Convention de partenariat pour la mise à disposition des lieux par l'exploitation au Bercail

EXPLOITATION INDIVIDUELLE:
EXPLOITATION INDIVIDUELLE:
EXPLOITATION AGRICOLE

GOUVERNANCE DU BERCAIL PAYSAN

Ce principe de gouvernance est une étape qui doit donc nous conduire à définir notre système de pilotage, c'est-à-dire cibler plus précisément qui fait quoi / qui est référent de quoi.

De ce prochain travail pourra découler l'élaboration de fiches de poste des personnes en charge du pilotage et/ou impliquées dans la gouvernance du Bercail.



Nos rencontres avec l'indivision Riban

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les membres de l'indivision Riban qui sont les propriétaires de la maison du 1005 route du Dauphiné.

L'indivision Riban est composée des 3 membres de la fratrie : Bernard, Raymond et Marie-Thérèse.

Bernard et Marie-Thérèse ne souhaitent pas signer, avec le Bercail paysan, un bail classique pour la location de la maison. Ils nous proposent plutôt de signer un contrat de location-accession. En effet, Bernard et Marie-Thérèse ne veulent pas des responsabilités de propriétaires de la maison. Dans l'absolu, ils préfèreraient vendre directement la maison, mais nous propose ce type de contrat par intérêt pour Raymond.

Nous organisons des rencontres régulières avec les membres de l'indivision Riban pour trouver la meilleure solution tant pour les membres de l'indivision que pour l'association. Nous sommes aidés en cela par la notaire de La Côte Saint André qu'Anne-Françoise Berger, Raymond Riban et Jean-Yves Morgantini ont rencontré le 12 décembre. Suite à notre rencontre du 16 décembre avec Bernard et Marie-Thérèse, quelques questions restent en suspend que nous avons soumis à nouveau à la notaire par mail.

Une nouvelle rencontre est prévue le 23 janvier 2020 pour poursuivre cette réflexion.

Notre rencontre avec Olivier Marze, Directeur de l'association Saint Agnès.

Actuellement, l'association Sainte Agnès est une association loi 1901 qui n'a plus aucun lien avec la religion. Cette association, reconnue d'intérêt public, a pour principal objet d'accueillir des adultes déficients intellectuels avec ou non des troubles associés. Notons que l'association Sainte-Agnès, contrairement aux associations homologues dans le département, n'est pas une association de parents, c'est une association de bénévoles. Elle n'a donc pas la même culture que les autres associations. Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de 15 administrateurs dans lequel les parents sont présents, mais minoritaires (4 parents seulement administrateurs). Ils sont principalement implantés à Saint-Martin-Le-Vinoux

L'association Sainte Agnès a aussi deux autres missions :

- ⇒ Elle a la charge de l'accueil familial et social par délégation du département. Pour cela, ils délivrent les agréments, assurent la formation et le contrôle des familles qui postulent pour assurer cet accueil. Ils encadrent ainsi 170 familles qui accueillent 220 à 230 personnes.
- ⇒ Elle assure, pour les personnes qui n'en ont pas, le rôle de curateur ou de tuteur.

Dans tous les cas, l'objectif de l'association Sainte Agnès est de permettre aux personnes de se développer en fonction de ce qu'elles peuvent, mais aussi en fonction de ce qu'elles veulent faire. L'accent est mis sur l'aspect qualitatif.

L'association Sainte Agnès est une association à taille humaine, qui emploie 200 salariés. Olivier Marze en a pris la direction au début de l'année 2019.

O. Marze souhaite poursuivre le développement des initiatives provenant des équipes de Sainte Agnès, mais il imagine également que l'association peut accompagner des projets comme le nôtre, afin qu'il puisse émerger et bénéficier du support d'une association plus importante. L'association Sainte Agnès a déjà plusieurs associations, plusieurs projets en tête: celui du Bercail, mais aussi celui de l'association Binettes et compagnie, ou celui de l'association Polissage.

Il propose d'établir entre l'association Sainte Agnès et les associations qui ont un projet, un véritable partenariat, permettant à l'association à l'origine du projet, d'en conserver sa singularité. L'association Sainte Agnès se voit plutôt comme un fédérateur. Ils sont cependant uniquement au début de la réflexion. Ils n'ont jamais fait cela en ces termes auparavant.

Reste à imaginer comment se réfléchit et se construit cet éventuel partenariat. Le préalable est le partage des mêmes valeurs. Ensuite, il faut que chacun réfléchisse à ce qu'on apporte aux partenaires et à ce que le partenaire nous apporte. Il faut que notre association, comme l'association Sainte Agnès, souhaitent ce partenariat. Il faut que les choses soient équilibrées, dès le début, si on souhaite partir sur de bonnes bases.

Pour savoir si on va plus loin, monsieur Marze va présenter notre association et son projet à la prochaine réunion de bureau qui a lieu début janvier. De notre côté, nous indiquons que nous aborderons ce point lors du prochain conseil d'administration de janvier.

Sur la Ferm'Avenir du Bercail paysan

Toujours disponible à la ferme :

Agneaux Caissette (sous vide) 13.50€/kg

Noix (non traitée) 4€/kg

Me contacter pour passer commande: Romain 06.84.18.22.86

Ou commande@fermayenirdubercail.fr



Le Bercail Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles 1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay

Président : Raymond RIBAN Trésorière : Anne-Françoise

BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER lebercailpaysan@orange.fr 06.26.55.14.17

En janvier, devient fermier!

La fin de l'année a été marquée par une étape importante, à savoir la concrétisation de la vente de la ferme entre Raymond et Terre de Liens. L'association Terre de Liens devient propriétaire de l'exploitation et Raymond peut, quant à lui, faire valoir ses droits à la retraite. A l'issue de cette transaction, je deviens alors locataire de l'exploitation. Ainsi, l'ensemble des démarches



pour officialiser mon installation sont en cours depuis ce tout début d'année 2020.

Un beau challenge commence alors pour moi ! J'en profite ainsi pour remercier du fond du cœur mon entourage, les membres de l'association du Bercail, les contributeurs du financement participatif Miimosa, et mes amis de m'avoir largement soutenu et aidé à réaliser ce projet ! Cette année 2019 fût riche en réflexions, en découvertes, en questionnements, en émotions... et le soutien des uns et des autres a permis de bâtir, brique après brique, un projet qui me ressemble et qui, je l'espère, se concrétisera au mieux ! Le meilleur reste donc à venir, alors j'espère pouvoir encore compter sur vous, votre écoute et votre soutien pour m'aider à faire fructifier la Ferm'Avenir du Bercail.

Mes activités principales seront la vente d'agneaux et d'œufs, avec pour objectif de valoriser l'ensemble de la production en vente directe. Il reste encore beaucoup de travail pour constituer le réseau de vente et pour organiser l'ensemble des activités (soins aux animaux, aménagements des prés et travail des champs, commercialisation...) De même, l'association reste à pied d'œuvre pour pouvoir démarrer l'activité d'accueil à la ferme dès que possible. Le démarrage de nos deux activités respectives viendra ainsi compléter les dernières pièces du puzzle afin de donner tout son sens à notre arrivée dans cette aventure. C'est pourquoi, j'attends aussi avec impatience le démarrage de l'activité d'accueil. Je serais présent pour les soutenir et les défendre afin que notre projet commun puisse voir le jour rapidement.

Dernières ventes d'agneaux et arrivée imminentes des poules!

Après de nombreuses ventes pour les fêtes qui, je le souhaite, auront su régaler les convives lors de bons repas de fin d'année : il reste quelques agneaux disponibles à la ferme. N'hésitez pas à m'appeler pour passer commande. Ne tardez pas, car il nous en reste peu et les prochains agneaux ne seront commercialisés qu'en juin.

Les poules devraient arriver entre le 10 et le 15 janvier. Les premiers œufs seront disponibles quasi immédiatement. J'ai le projet d'ouvrir prochainement un magasin à la ferme. En attendant, je vous proposerai prochainement des horaires d'ouverture

pour que vous puissiez venir chercher vos œufs ou votre viande d'agneaux. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes (horaires d'ouvertures, mode de vente, jour de la semaine...)

